

Saison 2022-2023



Assemblée



Générale

Procès-Verbal



9 septembre 2023
Salle socio-culturelle - Plogonec

SOMMAIRE

<i>SOMMAIRE</i>	02
<i>ORDRE DU JOUR</i>	03
<i>OUVERTURE ET ACCUEIL DU PRESIDENT DU COMITE</i>	04
<i>ACCUEIL DU PRESIDENT DU CLUB ET DU MAIRE DE PLOGONNEC</i>	04
<i>ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'AG DU 10 SEPTEMBRE 2022 A SAINT-RENAN</i>	04
<i>RAPPORT MORAL DU PRESIDENT</i>	05-06
<i>ETAT DES LIENCES - COMITE ET CLUBS</i>	07-08-09
<i>RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION JEUNES</i>	10
<i>RAPPORT DU TRESORIER GENERAL</i>	11-16
<i>RAPPORT DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR AUX COMPTES</i>	17-18
<i>VOTE SUR LE BILAN FINANCIER</i>	18
<i>NOMINATION DU COMMISSAIRE VERIFICATEUR AUX COMPTES</i>	19
<i>QUESTIONS DIVERSES</i>	19
<i>INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE</i>	20-21-22
<i>REMISE DES MEDAILLES DU MERITE REGIONAL 2023</i>	23

Assemblée Générale du Comité du Finistère

9 septembre 2023 à Plogonnec

9 h 00

- Emargement des représentants de clubs
- Vérification des licences des délégués, des pouvoirs et remise des bulletins de vote

Assemblée Générale Ordinaire

-

Ordre du jour

9 h 30

- Accueil par les Présidents du Comité, du club et du Maire de Plogonnec,
- Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2022 à St-Renan,
- Rapport moral du Président,
- Présentation des statistiques et informations administratives,
- Rapport du Président de la Commission Jeunes Départementale (C.D.J.),
- Rapport du Trésorier Général,
- Rapport et nomination du Commissaire vérificateur aux comptes,
- Vote sur le bilan financier,
- Questions diverses,
- Intervention du Président de la Ligue de Bretagne,
- Remise des médailles du Mérite Régional 2023,

10 h 45

Réunion Générale de rentrée

- Présentation des groupes du championnat par équipes seniors pour la saison 2022/2023

Ouverture et accueil par le Président du Comité

Stefano DE BLASIO, Président du Comité Départemental ouvre la séance à 9 h 30.

Il salue les personnes présentes :

- Monsieur Didier LEROY, Maire de Plogonnec,
- Monsieur Jean-Luc RENÉVOT, Adjoint au maire délégué au sport,
- Monsieur Renan THEPAUT, Président de la Ligue de Bretagne,
- les membres du Comité Directeur.

Il présente les excuses :

- Madame Emmanuelle TOURNIER, Vice-Présidente du Conseil Départemental,
- Monsieur Yvon CLEGUER du Comité Départemental Olympique et Sportif,
- Monsieur Alain TRICOIRE, Président du Comité des Côtes d'Armor,
- Monsieur Jacques SORIEUX, Président du Comité d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur Patrick PASCO, Président du Comité du Morbihan,
- Aurélie NEDELEC, Secrétaire Général du Comité.

Comme traditionnellement, le Président invite, en leur mémoire et à celle de leurs proches, les personnes à se lever et à respecter une minute de silence. Puis il demande aux responsables d'avoir une pensée pour Jean-Paul LE ROY, Président du club de Plouescat, actuellement hospitalisé, pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

Il passe alors la parole à Thomas PEYTIER, Président du club recevant et Didier LE ROY, Maire de Plogonnec pour leur mots d'accueil.

Accueil des Présidents du club de Plogonnec STT et du Maire de Plogonnec



Thomas PEYTIER, Président du club de Plogonnec Sport TT accueille les représentants des clubs en leur souhaitant la bienvenue. Le club, affilié depuis 2020, est passé de 2 équipes engagées en championnat seniors à 4 équipes. Une vingtaine de jeunes pratiquent régulièrement et l'objectif est de développer l'école de tennis de table, un licencié vient d'être formé à l'Initiateur de club. Il remercie la Mairie pour les moyens mis à la disposition du club ainsi que les partenaires et souhaite à tous les représentants présents une bonne saison sportive.



Monsieur Didier LEROY, Maire, et Monsieur Jean-Luc RENÉVOT, Adjoint chargé de la vie associative, souhaitent la bienvenue à Plogonnec dans cette salle socio-culturelle L'Arpège et signale qu'il y a beaucoup de choses à Plogonnec. Il remercie à son tour le jeune club qui tout en affichant des ambitions prometteuses s'implique par ses interventions dans les écoles. Il précise que la commune dispose d'une quarantaine d'associations pour 3200 habitants, c'est selon lui, une petite ville à la campagne. Il termine par souhaiter le meilleur en remerciant tous les participants à cette AG.

Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2022 à Saint-Renan

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2022 à Saint-Renan a été transmis aux clubs avec les documents de convocation à cette Assemblée. Le Président propose à l'Assemblée un vote à main levée.

Le Procès verbal est adopté à l'unanimité des 67 clubs présents représentant 220 voix sur un total de 68 clubs pour 221 voix :

Contre	:	0 voix
Abstention	:	0 voix

L'Assemblée Générale est un moment institutionnel important dans le fonctionnement de toute association ; cela nous permet de nous réunir, de nous rencontrer et faire un bilan de l'année qui vient de se terminer, retracer les faits et les actions marquantes.

Le nombre de licenciés est en augmentation et nous nous rapprochons de nos statistiques d'avant COVID. Hélène, en l'absence d'Aurélie, vous fera un détail précis des licences. Cette augmentation fait que nos compétitions ont attiré plus de participants ; cela à été le cas pour le championnat du Finistère (merci au club du Folgoët /Lesneven pour l'organisation) et pour les finales par classement notamment, sans oublier le championnat par équipes.

Comme cela avait été évoqué lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons soutenu activement les interventions en milieu scolaire en mettant gratuitement à disposition les techniciens du Comité et, pour couvrir l'ensemble du territoire, le Comité a embauché en CDD un technicien à temps partiel ; beaucoup de clubs se sont saisis de cette opportunité. Il faut également rappeler la mise à disposition des techniciens du Comité pour des visites aux clubs les mercredi afin de soutenir et accompagner les entraîneurs bénévoles auprès des jeunes.

Concernant les actions en direction des féminines, je sais qu'il reste du chemin à parcourir, néanmoins nous avons proposé des rassemblements aux féminines tout au long de la saison avec l'organisation d'un tournoi, actions qui ont plu aux pratiquantes.

Pour ce qui est de la formation à l'arbitrage, des sessions ont eu lieu sur Briec, et les stagiaires ont apprécié cette décentralisation géographique. Cette saison, 13 Arbitres Régionaux et 10 JA1 ont été formés. Il nous reste encore à faire des efforts sur le nombre d'arbitres à former sur l'ensemble des échelons dans les années à venir.

La formation technique est préparée et encadrée par Christophe. Cette saison 16 stagiaires ont été formés Initiateur club. Nous avons aussi à nous améliorer pour donner envie de se former. On note également une formation à l'utilisation de GIRPE, formation qui a eu lieu au siège du Comité et a été animée par Rémy et Hélène.

Pour les subventions ANS, cette saison 10 clubs Finistériens, dont 2 premières demandes, ont déposé un dossier. Je les ai lus et je tiens à vous féliciter pour la qualité des écrits dans la mise en valeur de vos actions. Je constate d'autre part que de plus en plus de clubs ouvrent des sections Handisport, Sport Adapté, Sport Santé ou mettent en œuvre des actions vers ces publics ou d'autres. Je ne peux que me féliciter de l'ouverture de nos clubs et de notre sport vers tous les publics ; nous savons tous que la pratique d'un sport est porteuse de bien-être et je vous encourage à continuer dans ce sens.

Je souhaite remercier les clubs de la Légion St-Pierre, du TTC Brest Recouvrance, du PPC Kerhuon - Handi Brest, qui ont épaulé la ville de Brest de façon dynamique lors de l'organisation d'une étape du Ping tour aux Capucins le 10 juin 2023. J'aurais l'occasion de les remercier plus tard dans le déroulé de cette Assemblée Générale. Pour rappel, il y aura également une étape du ping tour à Quimper le samedi 23 septembre 2023.

Pour terminer, félicitations à l'ensemble des équipes Finistériennes qui ont participé aux différents championnats nationaux et régionaux, pour leur engagement tout au long de la saison, et un petit plus pour l'équipe de Quimper Cornouaille TT pour sa première place en PRO B et sa montée en PRO A.

Après avoir retracé avec vous 2022/2023 et avant de détailler nos actions pour la saison 2023/2024, juste un mot sur deux changements importants pour la saison à venir : le passage de 18 à 14 matchs avec placement libre des joueurs(euses) et surtout la possibilité pour les jeunes de jouer en championnats seniors sans limite de points ni de nombre, restriction mise en place depuis 2007. J'espère que cela permettra à nos jeunes joueurs et joueuses de progresser plus rapidement et d'être à niveau égal avec les autres comités. Nous serons néanmoins attentifs à l'évolution du championnat Jeunes.

Quelles actions pour 2023-2024 ? Trois axes majeurs :

- ✚ **La pratique féminine**, qui sera un axe fort de nos actions cette saison. Lors du pointage à votre arrivée, il vous a d'ailleurs été remis un document qui détaille l'ensemble de nos actions : Stages, tournois, manifestations, défis... Toutes ces actions sont ouvertes à toutes, licenciées ou pas. Nous comptons sur

vous pour faire circuler l'information et encourager les pratiquantes. Je remercie Karine pour son engagement dans ce dossier.

- ✚ La formation à l'arbitrage sera un axe important ; nous devons attirer, intéresser les bénévoles à l'arbitrage car cela est important pour notre sport et concerne tous les clubs. En cette première partie de saison, il n'est pas prévu de formation sur Briec mais je pense qu'il est possible de construire avec la Commission Régionale de l'Arbitrage pour pouvoir proposer des formations décentralisées géographiquement car sinon cela peut être un frein. Merci pour son engagement à Mickael qui est en charge de l'arbitrage.
- ✚ La formation technique qui concerne l'Initiateur Club, l'Animateur Fédéral et l'Entraîneur Fédéral. Sur cette formation on doit pouvoir mobiliser plus de bénévoles pour se former car pour celles et ceux qui souhaitent s'occuper d'entraînement, c'est par cette filière qui est intéressant de passer.

Une formation au logiciel GIRPE animée par Rémy et Hélène sera également proposée prochainement.

Concernant le soutien et développement des clubs : nous continuons à mettre à disposition à titre gratuit, les techniciens du Comité pour l'animation scolaire à la demande des clubs et au vu des messages, il y a une forte demande surtout de clubs qui n'avaient pas encore fait cette démarche. Pour le mercredi cela reste aussi d'actualité ; il est possible de demander à ce qu'un technicien vienne dans votre club pour soutenir et accompagner les bénévoles entraîneurs sur des séances pour les jeunes.

Afin de permettre toutes ces actions, nous avons embauché en CDI Richard BAILLEUX depuis le 1^{er} juin 2023 après une période de CDD de 18 mois. Il sera le référent du Comité dans le sud du département directement en lien avec le Président. Si certaines de ces actions sont gratuites, d'autres seront payantes car cela nous permet de financer en grande partie le poste de Richard.

Nous avons à ce jour signé quatre conventions de prestation de service pour des entraînements et nous sommes en discussion pour une cinquième.

Pour être clair sur ce sujet, nous avons été interpellé sur le fait de proposer la même prestation sur le nord du département ; cela est tout à fait légitime et justifié mais actuellement, nous n'avons pas les moyens humains pour répondre favorablement à cette demande.

Outre ces actions, Richard organisera aussi des stages départementaux dans le sud du département. Il encadrera également les stages féminins. Sur la partie technique, il travaillera en étroite collaboration avec Christophe.

Il était important pour nous de pérenniser cet emploi afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Un petit mot sur les Jeux 2024 et un grand encouragement à nos jeunes pongistes, je pense qu'ils et qu'elles seront de super porte drapeaux pour notre sport.

Après la présentation des axes je souhaite remercier dans un premier temps le Conseil Départemental qui nous aide beaucoup via des subventions : fonctionnement, matériels et CLE, le CDOS pour l'aide qu'il apporte aux clubs et au Comité en termes de formation et informations, mon collègue Président du Comité du Morbihan Patrick, pour son soutien et sa disponibilité. Je profite également ici de la présence du Président de la Ligue de Bretagne, pour mettre en avant la qualité actuelle de notre collaboration pour le développement de notre sport sur le territoire breton.

Je remercie les membres du Comité Directeur pour leur engagement au quotidien et c'est bien cela qui nous permet d'avancer et d'être de plus en plus proche des préoccupations des clubs dans leur quotidien.

Merci aux dirigeants bénévoles des clubs, pour votre engagement au quotidien dans vos clubs respectifs, d'autre part ce qui m'a toujours touché chez vous, c'est votre bienveillance ; on ne peut certes pas être toujours d'accord mais cela n'empêche pas de laisser la place à la parole et l'échange. Continuez ainsi et encore merci.

Et enfin merci aux salariés du Comité : Hélène, Anthony, Christophe, Richard, pour leur investissement pour le tennis de table.

Stefano DE BLASIO

Etat des Licences - Comité et Clubs

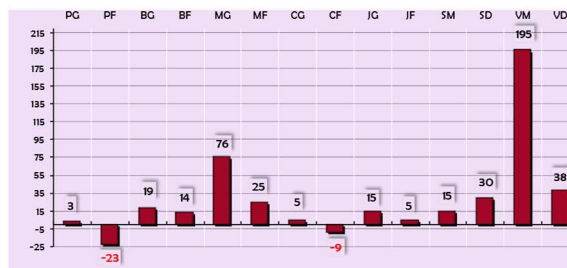
Saison 2022/2023	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total		
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M + D
LOISIRS	121	30	117	45	125	26	91	8	30	7	85	31	407	100	976	247	1223
COMPETITION	28	4	99	22	198	21	143	17	154	22	372	61	1104	96	2098	243	2341
TOUS TYPES	149	34	216	67	323	47	234	25	184	29	457	92	1511	196	3074	490	3564
Delta	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total		
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M + D
LOISIRS	-3	-18	19	9	-8	16	14	-9	3	1	27	21	91	26	143	46	189
COMPETITION	6	-5	0	5	84	9	-9	0	12	4	-12	9	104	12	185	34	219
TOUS TYPES	3	-23	19	14	76	25	5	-9	15	5	15	30	195	38	328	80	408
		-20	33	101	-4	20	45	233									

FINISTERE		Compétitions			Loisirs			Total		
		En cours	N-1	dif	En cours	N-1	dif	En cours	N-1	dif
03290001	ASPTT BREST	12	9	3	0	0	0	12	9	3
03290003	MORLAIX ST-MARTIN TT	36	37	-1	27	42	-15	63	79	-16
03290005	LANDERNEAU TT	90	71	19	40	29	11	130	100	30
03290006	TT GOUESNOU	31	30	1	3	1	2	34	31	3
03290009	SAINT-RENAN TT	29	33	-4	0	0	0	29	33	-4
03290010	ESK ST-POL DE LEON	28	26	2	8	16	-8	36	42	-6
03290014	CTT TAULESIEN	23	28	-5	12	11	1	35	39	-4
03290018	AL GUILERS	21	20	1	28	0	28	49	20	29
03290019	TTE LAMPAUL-LOCMELAR	55	31	24	9	22	-13	64	53	11
03290023	TT LOC MARIA-PLOUZANE	39	30	9	17	25	-8	56	55	1
03290024	GSY BOURG-BLANC	18	16	2	16	9	7	34	25	9
03290026	TT DE SAINTE-SEVE	33	19	14	16	17	-1	49	36	13
03290027	PC PLABENNEC	27	24	3	29	41	-12	56	65	-9
03290029	CTT PLOUIGNEAU	46	57	-11	43	24	19	89	81	8
03290031	PPC CLEDER	11	8	3	0	1	-1	11	9	2
03290036	TT LE FOLGOET-LESNEVEN	58	51	7	35	28	7	93	79	14
03290037	ASC GUICLAN TT	62	49	13	18	11	7	80	60	20
03290039	TTC PLOUGOULM	15	13	2	0	0	0	15	13	2
03290044	TT LANDIVISIAU	40	47	-7	20	22	-2	60	69	-9
03290045	TT GUERLESQUINAIS	3	3	0	0	0	0	3	3	0
03290047	TT DE LOPERHET	61	64	-3	34	29	5	95	93	2
03290052	SAINT-DIVY SPORT TT	55	52	3	30	36	-6	85	88	-3
03290081	PPC KERHUONNAIS	93	83	10	98	79	19	191	162	29
03290087	GDR GUIPAVAS	84	86	-2	35	16	19	119	102	17
03290090	LEGION ST-PIERRE BREST	66	53	13	55	47	8	121	100	21

03290200	AL PLONEOUR-LANVERN	39	44	-5	9	11	-2	48	55	-7
03290202	SCAER/CORAY TT	19	17	2	2	0	2	21	17	4
03290205	TT PONT DE BUIS	16	14	2	6	2	4	22	16	6
03290207	LES PONGISTES DU POHER	14	15	-1	3	5	-2	17	20	-3
03290208	TOURC'H-ELLIANT TT	30	29	1	8	1	7	38	30	8
03290212	EP DU CAP-SIZUN	20	19	1	8	8	0	28	27	1
03290214	AL KERNEVEL	15	18	-3	0	0	0	15	18	-3
03290215	TT KEMPERLE	75	79	-4	55	28	27	130	107	23
03290217	RAQUETTE PLOM-TREM	16	15	1	20	14	6	36	29	7
03290221	PLOMEUR TT	36	44	-8	26	4	22	62	48	14
03290222	TTAL HUELGOAT-PLOUYE	18	21	-3	20	13	7	38	34	4
03290223	QUIMPER CORNOUAILLE TT	73	83	-10	83	88	-5	156	171	-15
03290224	AL MOELAN SUR MER	16	12	4	6	9	-3	22	21	1
03290226	UJR LANGOLEN	22	20	2	0	0	0	22	20	2
03290227	BANNALEC TT	12	11	1	7	7	0	19	18	1
03290228	TTC PENMARC'H	30	29	1	3	6	-3	33	35	-2
03290229	RP FOUESNANT	118	107	11	58	58	0	176	165	11
03290232	AL CONCARNEAU	57	38	19	22	8	14	79	46	33
03290235	ILE TUDY COMBRIT TT	14	9	5	6	12	-6	20	21	-1
03290237	PPC PLOZEVET	28	18	10	14	12	2	42	30	12
03290244	RC BRIEC DE L ODET	65	60	5	32	31	1	97	91	6
03290249	RAQ ESQUIBIENNOISE	11	12	-1	3	2	1	14	14	0
03290255	DOUARNENEZ TT	67	56	11	82	55	27	149	111	38
03290262	RAQUETTE DU PORZAY	15	15	0	3	0	3	18	15	3
03290263	LES PONGISTES DE L'AULNE	31	22	9	12	4	8	43	26	17
03290264	TT JA CHATEAULIN	17	16	1	5	2	3	22	18	4
03290266	TT PLOBANNALEC-LESCONIL	27	27	0	18	9	9	45	36	9
03290268	AL NEVEZ	22	17	5	0	0	0	22	17	5
03290273	LES PONGISTES BIGOUDENS	39	31	8	6	0	6	45	31	14
03290274	LE TREVoux ADLTT	17	15	2	2	2	0	19	17	2
03290275	PLOUESCAT TT CLUB	21	28	-7	4	1	3	25	29	-4
03290276	PRESQU'ILE de CROZON TT	36	38	-2	14	17	-3	50	55	-5
03290277	PLOUDALMEZEAU TT	36	29	7	7	13	-6	43	42	1
03290278	TT DES ABERS	24	24	0	40	34	6	64	58	6
03290280	Asso TT SANTEC-ROSCOFF	10	9	1	0	0	0	10	9	1
03290281	EDERN TENNIS DE TABLE	12	11	1	0	0	0	12	11	1
03290284	BODILIS PLOUGAR TT	22	20	2	5	2	3	27	22	5
03290285	TTC BREST RECOUVRANCE	80	56	24	27	15	12	107	71	36
03290286	KPP PLOUNEVEZ-LOCHRIST	11	10	1	0	0	0	11	10	1
03290288	PL SANQUER BREST	7	0	7	0	0	0		0	0
03290290	PONVEL TENNIS DE TABLE	23	16	7	1	0	1	24	16	8
03290291	PLOGONNEC SPORT TT	35	17	18	4	0	4	39	17	22
03290292	CARANTEC TT	9	3	6	29	55	0	38	58	-20
Total		2341	2122	219	1223	1034	189	3564	3156	408



+ 408 soit +12,93% au global (+10,33% en Compétitions et +18,28% en Loisirs)



Quelques infos administratives...

- Licences dirigeants : malgré le soin porté à la dévalidation de la mention "Dirigeant" en lien avec le contrôle d'honorabilité pour les présidents, secrétaires et trésoriers quittant leurs fonctions, il se peut que quelques licences aient été oubliées. Si cette qualification est toujours active, mais que le licencié n'a pas complété les mentions obligatoires de pays de naissance, nom et commune, il se peut que vous ne pourrez pas les valider.
- la gestion des mails devient chronophage, 3200 mails traités et 2049 mails envoyés lors de la saison. Pour la saison à venir, il n'y aura pas de confirmation de réception pour les mails informatifs et pour ceux transmis avec une pièce jointe, la réponse sera laconique du type "Bien reçu, merci".



A dispo pour vos questions !



Hélène HUON

Bonjour à tous, voici un résumé des différentes compétitions jeunes disputées cette saison.

Concernant le championnat jeunes, nous avons en phase aller 100 équipes et 127 en phase retour. C'est une vraie progression par rapport à la saison dernière où il y avait 94 équipes en phase retour. On retrouve des chiffres proche de ceux des saisons avant COVID. Nous avons toujours un souci pour faire progresser le niveau du championnat avec plusieurs non réengagements en D1 d'une saison sur l'autre. Cela limite aussi le brassage avec seulement 4 clubs pour 8 équipes dans la poule de D1 dans la zone nord.

Au niveau des interclubs, 31 équipes (12 clubs) ont participé à cette épreuve contre 11 la saison dernière. Le club de Concarneau avait bien préparé son organisation et la compétition s'est dans l'ensemble bien déroulée même si nous avons eu du mal à respecter les horaires. A noter la victoire de Saint-Divy lors de l'épreuve régionale dans la catégorie Minimes,

En ce qui concerne le circuit des jeunes, le nombre de participants est en hausse, 146 contre 129 la saison dernière. Le nombre de clubs est aussi en hausse, avec 26 clubs représentés (18 lors de la saison précédente). La compétition fonctionne bien, nous ne sommes pas loin d'atteindre un plafond de participants sur certains tours. On arrive à bien partager les organisations avec 7 clubs qui ont accueilli un tour.

J'aurais quelques rappels concernant la saison à venir. Vous avez reçu les formulaires pour l'engagement des équipes jeunes, ils sont à me retourner pour le 21 septembre. Les interclubs n'auront pas lieu en janvier, ils sont avancés au moins de décembre. Il n'y aura pas d'évolution majeure sur les compétitions. Des discussions ont lieu avec la Ligue et j'espère qu'elles déboucheront sur du concret lors de la prochaine olympiade.

Comme chaque année, je tiens à vous féliciter pour les efforts que vous avez fournis pour l'accueil des jeunes dans vos clubs.

Je remercie les juges-arbitres et les clubs qui ont accueilli des compétitions.

Je terminerai en remerciant les salariés du comité pour leur aide tout au long de la saison,

Merci pour votre écoute.

Julien NICOL

Rapport du Trésorier Général

Mesdames, Messieurs,

Il me revient de vous rendre compte des finances du Comité ; les comptes annuels sont établis pour la saison sportive et arrêtés au 30 juin.

Aussi, je vous présente les comptes de la dernière saison, au 30 juin 2023.

Je vous résume et commente les principaux éléments de la saison, en débutant par le bilan, puis les comptes annuels (compte de résultat), puis le prévisionnel.

BILAN AU 30 JUIN 2023

Ce document nous donne une présentation de la situation du comité au 30 juin de chaque année.

Au 30 juin 2023, le montant total de l'actif et du passif s'élève à 124.416,69 Euros ; les réserves du comité, correspondant au fonds associatif et au résultat de l'année, sont de 106.668,82 Euros. Ces réserves correspondent à 118 % des dépenses salariales annuelles du Comité.

ACTIF		PASSIF	
Photocopieur	4 271,40	Fonds associatif	117 078,72
Amortissement copieur	-4 271,40		
Part sociale	8,00	Résultat	-10 406,90
Caution siège Landerneau	816,36		
Associations	223,65	Associations	0,00
Acomptes aux salariés	0,00	Salaires à payer	581,86
Stock imprimés	0,00	Cotisations sociales	5 379,00
Débiteur divers	0,00	Dettes congés à payer	8 671,00
L.B.T.T.	14 659,75	L.B.T.T.	0,00
Produits à recevoir	6 018,80	Charges à payer	3 113,01
Charges payées d'avance	0,00	Produits constatés avance	0,00
Comptes bancaires	102 690,13		
TOTAL	124 416,69	TOTAL	124 416,69

▪ **Compte de résultat - Les recettes**

Les réaffiliations et licences

2022	Réaffiliations	11.286,00 €.
	Licences	103.054,40 €.
2023	Réaffiliations	11.504,50 €.
	Licences	159.908,15 €.

Le produit des affiliations est totalement reversé à la Ligue et à la Fédération.

Petit à petit, nous nous rapprochons des effectifs antérieurs à la COVID 19 ; le nombre des licences compétition a progressé de 213 et les licences loisirs ont progressé de 188 ; les licences loisirs ont dépassé le nombre de la saison 2019/2020.

Le montant des recettes des licences a retrouvé le niveau de l'année 2019/2020, après la saison 2021/2022 pour laquelle la Ligue et le Comité ont répercuté les aides de l'Etat perçues en 2021.

Le fonctionnement

2022	37.038,02 €.
2023	49.613,74 €.

Les cotisations départementales et les engagements des équipes en championnat représentent 32.092,00 euros en 2023 (la saison précédente, les cotisations départementales avaient été exonérées).

Les aides au financement du C.L.E. et autres subventions du Conseil Départemental du Finistère sont comprises dans cette rubrique pour 9.451,00 euros en 2023 ; y est incluse une subvention du Conseil Départemental de 4.000,00 euros pour l'acquisition de matériels.

Pour la saison 2022/2023 les aides de l'Etat, via l'A.N.S., représentent 7.104,00 euros.

Les compétitions

2022	8.646,00 €.
2023	10.750,50 €.

Toutes les compétitions du Comité se sont déroulées cette saison, en particulier le championnat du Finistère individuel (plus de 550 joueurs à Lesneven), les challenges, les championnats vétérans, les interclubs jeunes et les finales par classement.

Les stages

2022	14.352,90 €.
2023	15.848,20 €.

Ils comprennent les participations des jeunes aux stages, ainsi que les subventions versées par le Conseil Départemental (budget C.D.O.S.).

Cette rubrique intègre aussi la facturation à la Ligue des prestations réalisées par le Comité dans le cadre du PST.

Les dépenses

Les réaffiliations et licences

2022	Réaffiliations	11.187,00 €.
	Licences	82.287,00 €.
2023	Réaffiliations	11.493,00 €.
	Licences	113.268,95 €.

Le fonctionnement

2022	18.686,03 €.
2023	20.412,22 €.

Ces dépenses sont liées à notre organisation administrative (siège, secrétariat, tenue de commissions et réunions).

Les compétitions

2022	8.997,84 €.
2023	8.969,04 €.

Les stages

2022	11.491,05 €.
2023	10.432,20 €.

Les charges liées au fonctionnement des C.L.E. (1.332,50 euros) sont comprises dans ce poste, ainsi que le financement du PST (4.418,40 euros).

Les achats de matériels

2022	0 €.
2023	10.584,75 €. (en particulier 8 tables)

Les emplois

Les dépenses totales des emplois s'élèvent à :

2022	79.740,21 €.
2023	89.942,73 €.

Le Comité emploi Hélène au secrétariat, Christophe au conseil technique, Richard à l'animation depuis le 1^{er} décembre 2021 (CDD transformé en CDI) ; ponctuellement des animateurs sont employés pour encadrer les stages.

En conclusion de la présentation des comptes de résultat, les résultats des trois dernières saisons sont les suivants :

2023	- 10.406,90 €.
2022	- 31.738,35 €.
2021	27.523,35 €.

Le résultat déficitaire de cette saison est conforme à nos objectifs de relancer l'activité des clubs du département ; le budget prévisionnel présenté en 2021 envisageait un déficit de 49.700,00 euros, minimisé grâce à une reprise de la licenciation et quelques recettes supplémentaires.

Ce résultat nous permettra de poursuivre les efforts envers les clubs pour la saison 2023/2024, pour laquelle je vous présenterai le budget prévisionnel.

COMPTE DE RESULTAT 2022/2023

CHARGES

PRODUITS

	2021/2022	2022/2023		2021/2022	2022/2023
Critérium Fédéral	4 300,50	4 453,10	Critérium Fédéral	6 280,00	6 474,00
Réaffiliations et abts FTT	11 187,00	11 493,00	Réaffiliations et abts FTT	11 286,00	11 504,50
Aide FFTT COVID 19	0,00	0,00	Aide FFTT COVID 19	0,00	0,00
Aide LBTT COVID 19	0,00	0,00	Aide LBTT COVID 19	0,00	0,00
Aide CD Championnat	0,00	0,00	Fds Solidarité COVID 19	0,00	0,00
Licences (Ligue & Féd°)	82 287,00	113 268,95	Licences	103 054,40	159 908,15
			Mutations	675,00	870,00
Fonctionnement	18 686,03	20 412,22	Fonctionnement	24 768,02	42 509,74
				0,00	0,00
			A.N.S. 2022	12 270,00	7 104,00
Compétitions	8 997,84	8 969,04		0,00	0,00
Stages	11 491,05	10 432,20	Compétitions	8 646,00	10 750,50
Salaires nets	50 892,46	55 747,12	Stages	11 923,10	13 085,00
Déplacements salariés	4 450,65	4 949,54	Cons.Départem. C.D.O.S.	2 429,80	2 763,20
Cotisations sociales	24 397,10	29 246,07	Produits Entraînements	3 680,00	4 160,00
Matériel	0,00	10 584,75	Aides à l'emploi	0,00	0,00
Divers	481,20	0,00	Cession matériel	0,00	0,00
RESULTAT (EXCEDENT)			Divers	420,16	20,00
TOTAL	217 170,83	269 555,99	RESULTAT (DEFICIT)	31 738,35	10 406,90
			TOTAL	217 170,83	269 555,99

DETAIL DES PRODUITS 2022/2023

FONCTIONNEMENT	2021/2022	2022/2023
▪ Cotisation départementale & championnat	16 285,50	32 092,00
▪ Mutations, modifications licences	0,00	0,00
▪ Cartes licences	0,00	0,00
▪ Produits divers PST LBTT	0,00	0,00
▪ Subvention A.N.S. 2022	12 270,00	7 104,00
▪ Subvention fonctionnement Conseil Départemental	1 558,00	1 451,00
▪ Subvention Conseil Départemental plan développement	1 010,00	4 000,00
▪ Subvention LBTT & D.R.J.S. pour C.L.E.	0,00	0,00
▪ Subvention Conseil Départemental / C.L.E.	4 000,00	4 000,00
▪ Amendes	1 850,00	760,00
▪ Recettes diverses	0,00	0,00
▪ Produits financiers	<u>64,52</u>	<u>206,74</u>
	37 038,02	49 613,74
COMPETITIONS		
▪ Championnat du Finistère	4 983,00	6 183,00
▪ Challenge Conseil Départemental	1 051,00	1 082,00
▪ Championnat Vétérans	988,00	1 096,50
▪ Tournoi féminin	0,00	90,00
▪ Finale par classement	1 453,50	1 834,00
▪ Interclubs Jeunes	<u>170,50</u>	<u>465,00</u>
	8 646,00	10 750,50
STAGES		
▪ Jeunes	6 575,50	8 880,00
▪ Formations diverses	480,00	870,00
▪ Facturation PST LBTT	5 026,00	3 335,00
▪ Subvention CDOS - Conseil Départemental	<u>2 271,40</u>	<u>2 763,20</u>
	14 352,90	15 848,20
REVUE		
▪ Revue départementales	0,00	0,00
▪ Publicités	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
	0,00	0,00

DETAIL DES CHARGES 2022/2023

FONCTIONNEMENT	2021/2022	2022/2023
▪ Electricité, eau	804,47	843,27
▪ Déplacements	4 095,62	4 144,52
▪ Frais de repas	1 258,26	1 334,97
▪ Assemblées générales	343,00	186,00
▪ Secrétariat	642,42	760,88
▪ Participation SPID FTTT	0,00	1 331,74
▪ Internet	1 339,80	1 348,80
▪ Affranchissements	307,20	0,00
▪ Locations	5 980,94	6 339,99
▪ Assurances	482,09	683,73
▪ Médecine du Travail	218,40	228,00

▪ Entretien siège	37,85	234,00
▪ Frais bancaires	5,52	7,46
▪ Formation continue salariés	1 135,44	1 395,19
▪ Dépenses diverses	2 035,02	1 573,67
	18 686,03	20 412,22
<u>COMPETITIONS</u>		
▪ Récompenses diverses	385,60	132,48
▪ Premier pas pongiste	0,00	0,00
▪ Finale par classements	0,00	309,84
▪ Interclubs	8,50	27,00
▪ Critérium Fédéral & circuit jeunes (salles clubs)	1 520,00	1 715,00
▪ Championnat du Finistère	1 670,58	2 032,02
▪ Challenge Conseil Départemental	368,38	134,00
▪ Aides clubs non structurants	0,00	0,00
▪ Championnat & tournoi féminin	0,00	114,75
▪ Mini'Coms	0,00	0,00
▪ Internationaux Champagne Ardennes	0,00	0,00
▪ Championnat & circuit jeunes	0,00	312,76
▪ Feuilles de matches	0,00	0,00
▪ Championnat vétérans	765,29	649,02
▪ Petit matériel	2 172,34	1 206,29
▪ Frais d'arbitrage	2 107,15	2 335,88
	8 997,84	8 969,04
<u>STAGES</u>		
▪ Financement PST	3 948,00	4 418,40
▪ Jeunes	2 594,00	2 694,80
▪ C.L.E.	4 299,05	1 332,50
▪ Aides aux stages clubs	0,00	294,00
▪ Formations diverses	650,00	1 692,50
	11 491,05	10 432,20
<u>REVUES DEPARTEMENTALES</u>	0,00	0,00
<u>ACHATS DE MATERIELS</u>	0,00	10 584,75

PREVISIONNEL 2023/2024
(période du 01/07/2023 au 30/06/2024)

Pour la saison 2023/2024, nous avons repris les éléments de tarification antérieurs à la pandémie, soit la saison 2019/2020 ; les tarifs du comité et de la Ligue n'ont pas été réajustés ; seule la part fédérale des licences a été augmentée de 2 ou 3 euros, selon les catégories. La synthèse des tarifs figure dans la circulaire administrative, disponible sur le site du Comité et transmise à chaque club.

Nous espérons tous que l'activité sportive puisse se poursuivre normalement ; j'ai retenu, pour établir le prévisionnel, une hypothèse de maintien du nombre des licences, en espérant continuer notre progression.

La poursuite de l'A.N.S. et la réalisation des objectifs permet de percevoir une subvention sur la saison 2023/2024 de 9.677,00 euros.

Le contrat de travail de Richard BAILLEUX a été transformé en CDI ; afin de pérenniser ce poste qui permet, en outre, de développer la présence dans le sud du département et le développement des stages départementaux pour les jeunes et l'animation en milieu scolaire, nous avons convenu des prestations de services avec quatre ou cinq clubs, pour un montant global de recettes de près de 8.000,00 euros ; il n'est pas toujours simple de satisfaire

l'ensemble des demandes en prenant en compte, les horaires de travail du salarié, le planning de la semaine et la limitation des trajets en voiture.

En fonction de ces hypothèses, cette année, le prévisionnel présente :

- Montant des produits : 271.727,00 €.
 - Montant des dépenses : 271.727,00 €.

Soit un résultat à l'équilibre.

CHARGES		PRODUITS	
Critérium Fédéral	4 400,00	Critérium Fédéral	6 500,00
Réaffiliations et abts FFTT	11 300,00	Réaffiliations et abts FFTT	11 300,00
Licences (Ligue & Féd°)	120 000,00	Licences	167 000,00
		Mutations	800,00
Fonctionnement	20 997,00	Fonctionnement	39 250,00
		Subv. A.N.S. 2023	9 677,00
Compétitions	9 400,00	Compétitions	10 600,00
Stages	10 850,00	Stages	13 400,00
		Cons.Départem. CDOS	2 800,00
Matériel	3 000,00		
Salaires nets	57 860,00	Produits Entraînements	10 400,00
Déplacements salariés	5 400,00		
Cotisations sociales	28 520,00	Aides à l'emploi	0,00
RESULTAT - EXCEDENT	0,00	RESULTAT-DEFICIT	0,00
TOTAL	271 727,00	TOTAL	271 727,00

Je terminerai par quelques précisions sur les facturation du Comité aux clubs ; depuis la saison dernière, nous avons décidé de gérer cette facturation en utilisant l'outil fédéral SPID ; cela présente quelques avantages :

- Une part importante des imputations est automatique
- À tout moment, les clubs peuvent connaître la situation financière envers le Comité (par l'accès « Mon club », administratif, comptabilité)

Le détail des imputations et des paiements effectués y est indiqué.

Début novembre, j'adresserai un état aux clubs (trésoriers et correspondants) ; il est possible de payer par chèque ou par virement ; en utilisant l'accès « Mon club », ceux qui le souhaitent peuvent procéder aux règlements à tout moment de la saison.

Comme l'an dernier, j'adresserai aux clubs le relevé définitif courant du mois de juin.

Je remercie les salariés et les élus du Comité pour leur collaboration durant la saison ; je suis à la disposition des trésoriers et des responsables de clubs pour tous renseignements sur la trésorerie et les dispositions financières.

J'achève mon exposé en remerciant de leur aide, les partenaires du comité – Conseil Départemental, D.D.C.S. et L.B.T.T.

Je vous remercie pour votre attention et je suis prêt à répondre à toutes vos questions.

Alain LABAT

COMITE DEPARTEMENTAL de TENNIS de TABLE du FINISTERE

Assemblée Générale du samedi 09 septembre 2023 – PLOGONNEC

RAPPORT du COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice comptable du 1 juillet 2022 au 30 juin 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 10 septembre 2022 qui s'est déroulée à St Renan, je vous présente mon rapport qui portera, comme habituellement, sur les points suivants :

- L'émission d'un avis après la **vérification** des **comptes annuels clos au 30 juin 2023 du Comité Départemental de Tennis de Table du Finistère**, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui vous sont communiqués.
- La **justification** de mes appréciations,
- Les **vérifications** et **informations** spécifiques prévues par la loi.
- Le **budget prévisionnel 2023-2024**.
-

1- Mon opinion sur les comptes annuels :

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Je vous rappelle qu'un audit consiste à vérifier par sondage, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime, à cet égard, que les contrôles exercés sur les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion exprimée ci-après :

Je certifie que les comptes annuels, arrêtés au 30 juin 2023, qui font apparaître un solde déficitaire de 10 406,90 € au compte de résultat, et un total de bilan de 124 416,69 € sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé. Ils précisent aussi la situation financière et patrimoniale du Comité Départemental de Tennis de Table du Finistère à la fin de l'exercice clos au 30 juin 2023.

2- La justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 relatives à la justification de mon appréciation, je vous informe que les évaluations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. L'avis ainsi porté s'inscrit dans le cadre de la démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation d'une opinion telle qu'elle est exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai, à cet égard, aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels avec les informations données dans le rapport financier et dans les documents qui vous sont adressés, sur la situation financière et les comptes annuels.

*Au regard de ces appréciations, je **suggère que quitus de sa gestion soit délivré à Monsieur Alain LABAT**, pour l'exercice 2022/2023, trésorier du présent Comité, qui en assure l'ensemble des prestations comptables. Il me semble nécessaire de le féliciter pour la qualité du travail accompli, la compétence, la rigueur et la disponibilité dont il fait preuve.*

4- Le budget prévisionnel 2023-2024.

Je n'ai pas d'avantage d'observations à formuler quant au budget de fonctionnement prévisionnel qui m'a été communiqué pour l'exercice 2023-2024 dont la comptabilité est actuellement en cours de réalisation.

Fait à Saint Pol de Léon le 06 septembre 2023.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

Le Commissaire vérificateur aux comptes
Guy LE FLOC'H



Vote sur le Bilan Financier

Le bilan financier est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par votre à main levée.

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité des voix

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Nomination des Commissaires vérificateurs aux comptes

Le Président demande s'il y a des volontaires dans l'Assemblée Générale pour contrôler en toute neutralité les comptes du Comité Départemental ?

Aucun membre de l'Assemblée Générale ne se portant candidat, le Président demande l'approbation de l'Assemblée Générale pour reconduire Monsieur Guy LE FLOC'H aux fonctions de commissaires vérificateurs :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Vote pour : Unanimité

Questions diverses

✚ Club du TTC Brest Recouvrance : Pourquoi certains ne sont pas transmis avec les documents joints mais juste informant de la présence de ces documents sur le site Internet du Comité ?

➔ Réponse de Julien NICOL : Certaines boîtes mail ne peuvent pas recevoir de fichiers volumineux et certains messages partent dans les spams.

✚ Club du TT Pont de Buis : Pourquoi l'information concernant la possibilité de faire évoluer en championnat par équipes seniors (suppression de la règle départementale des jeunes joueurs de moins de 750 points) a-t-elle été si tardive ?

➔ Réponse de Julien NICOL : Une demande a été faite auprès de la Fédération sur la légalité de cette mesure mais la réponse qui nous a été fournie a été tardive et n'est intervenue que quelques jours avant cette Assemblée.

✚ Les certificats médicaux pour les seniors seront-ils toujours obligatoires ?

➔ Réponse d'Hélène HUON : En l'état actuel, pour la saison 2023/2024, les certificats médicaux pour les adultes sont obligatoires. Ceux concernant les jeunes ont été supprimés la saison dernière et remplacés par l'attestation de l'auto-questionnaire. Le tennis de table enregistre plus de décès que d'autres sports, notamment dans la catégorie vétéran, la Fédération reste donc prudente.

Bonjour à toutes et à tous,

Je remercie le Comité Départemental du Finistère et son Président Stefano DE BLASIO de m'avoir invité et c'est toujours avec plaisir que je répons présent quand je suis disponible.

Je remercie et félicite le club de Plogonnec nouvellement créé auquel j'avais été invité au lancement de l'association. La Ligue de Bretagne participe d'ailleurs à la création des toutes nouvelles structures avec une aide substantielle de 300 € quand on en fait la demande.

Je souhaite la bienvenue au club de Quéménéven au sein de notre Fédération.

Nous venons d'achever une saison qui s'est déroulée dans des conditions normales.

Félicitations au Comité Départemental pour avoir augmenté le nombre de ses licencié(e)s. J'ai noté également qu'en 2023, nos deux champions de Bretagne messieurs et dames étaient du Finistère.

Je remercie le Comité Départemental pour sa collaboration au Ping tour qui s'est déroulé aux Capucins à Brest. Je félicite et remercie pour leur dévouement tous leurs bénévoles des clubs de la Légion St-Pierre, du TTC Brest Recouvrance, du PPC Kerhuon et de la section Handisport. Le 23 septembre, c'est Quimper qui recevra un Ping tour de catégorie 1 et rassure le club en confirmant la présence de Kévin MILON qui en profitera pour visiter un ou deux clubs. Le tennis de table est également très présent dans les forums qui sont organisés dans les communes et je vous en remercie.

Toutes mes félicitations vont également au club de Quimper Cornouaille TT qui renoue avec la montée en PRO A en vous invitant fortement à venir les encourager.

J'encourage naturellement le Comité Départemental dans le cadre de ses actions tournées vers les jeunes, les animations scolaires, les féminines.

Pour le cadre des dossiers ANS, 10 clubs ont pu bénéficier des aides ANS.

Nous avons constaté malheureusement une baisse d'environ 10 000 € des aides destinées aux clubs qui se sont retrouvées sur les lignes Ligue et Comités, ce que je trouve personnellement dommageable.

Nous pouvons malheureusement regretter que la situation n'ait pas évolué au niveau national et que le compte n'y ait toujours pas en ce qui concerne la Ligue de Bretagne.

Je félicite Alain LABAT pour sa gestion rigoureuse. Comme la Ligue il accuse cette saison un léger déficit.

Il est à noter que comme le Comité également, la Ligue n'a voté aucune augmentation sur sa part licence contrairement à la Fédération qui après avoir annoncé un prévisionnel à - 400 000 € annonce un résultat positif supérieur à 600 000 €.

Des nouvelles au niveau de la Ligue :

En termes de licenciés, je puis déjà vous dire qu'en 2023 nous nous rapprochons du chiffre de 2020 (11 476) avec 11 383 soit une perte de 0,81 % (-93) avec un % de féminines en légère hausse (13 %)

Nos actions dans le cadre du développement se poursuivent avec Kévin MILON qui reste à l'écoute de tous les clubs pour vous aider. Sa mission sera de plus en plus centrée sur le développement de l'activité.

Le site de la Ligue est mis régulièrement à jour et la newsletter va partir lundi.

Dans nos projets pour la prochaine saison et dans la continuité du rapprochement que nous avons entrepris avec les clubs, nous envisageons de réunir les techniciens pour harmoniser les pratiques et les axes à développer.

Nous sommes actuellement en train de préparer des fiches mission dont les clubs pourront s'en emparer pour mener à bien les actions qu'ils jugeront utiles pour leur développement. Les publics visés concernent :

- Le tennis de table féminin (les actions vont reprendre cette saison)
- Le Ping en extérieur (voir les stickers)
- Le ping virtuel (achat de huit casques virtuels)
- Le sport et toute forme de handicap
- Le développement durable (baisse des coûts énergétiques)
- Le sport scolaire (un école/une table - USEP et UGSEL)
- Le pass-sport pour tous (Allocation rentrée scolaire) Au 23^{ème} rang des disciplines sportives.

Dans le cadre du sport santé, nous avons mis en place des formations prévues se dérouler à Dinard du 18 au 22 septembre et qui concernent les modules A et B ainsi que celui d'Alzheimer. Nous sommes en train de faire un récapitulatif des actions en cours dans les clubs.

La formation reste également une de nos préoccupations principales car nous savons pertinemment que sans les transmetteurs de l'activité et sans encadrants à tous les niveaux, nous pourrions avoir les plus beaux projets du monde, seule la volonté de nous donner les moyens peut nous permettre de les réaliser.

Un grand merci à Christophe LAGADEC qui participe activement aux actions régionales dans le cadre de la mutualisation des formations.

En ce qui concerne la performance, la Fédération fortement encouragée par l'ANS nous a présenté un nouveau Plan Performance Fédéral où les listes ministérielles ont vu le nombre des joueurs et joueuses divisées par deux. Les aides accordées sont désormais dépendantes des résultats des joueurs et joueuses et des médailles obtenues au niveau national et international. Les aides ANS accordées aux Ligues dans le cadre du sport sur le haut niveau sont désormais conditionnées par nos résultats.

Nous avons donc dû à notre niveau repenser le Plan Performance Fédéral et nous aligner sur la politique fédérale. Si par le passé, tout joueur et joueuse bénéficiait des aides accordées par la Ligue de Bretagne qui n'a jamais facturé les coûts à prix coûtant, nous avons décidé de réduire les effectifs au Pôle Espoir et aussi dans les stages et de n'accorder les aides qu'en fonction des résultats. Le nouveau PPR vous sera présenté lors de l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne prévue dans les Côtes d'Armor à Ploufragan à la chambre des Métiers et de l'Artisanat le samedi 30 septembre. Les convocations viennent de partir. Les documents financiers arriveront ultérieurement car nous soumissions aux disponibilités de l'expert-comptable qui était en vacances au mois d'août.

Nous tâchons également de nous améliorer dans la détection où nous sommes en retard par rapport aux autres régions et nous travaillons main dans la main avec les quatre Comités Départementaux dans le cadre d'une mutualisation (le Projet Sportif Territorial). Collectif Sportif Territorial. Je renouvelle mes remerciements à Christophe LAGADEC qui nous aide également dans ce dossier.

Nous participons à davantage aux sorties nationales pour aguerrir nos joueurs et nos joueuses.

J'ai participé jeudi dernier à la réunion mensuelle des Présidents de Ligue avec le Président Fédéral et j'ai quelques messages à vous faire passer :

- Il souhaite que davantage de clubs en cours de saison s'emparent de la nouvelle licence découverte et n'hésitent pas par la suite à la transformer en licence loisir ou compétition.
- Une nouvelle newsletter fédérale sera tournée à l'avenir vers ce qui intéresse davantage les clubs et une autre newsletter plus ciblée sera à destination des dirigeants des instances.
- La Fédération envisage de créer une licence dirigeante à destination des Présidents, Secrétaires, Trésoriers qui ne jouent pas en compétition. Elle proposerait de diminuer de moitié sa part licence et souhaiterait connaître la position des Ligues et des Comités à savoir s'ils accepteraient de faire de même. Il s'agirait naturellement de répercuter ces baisses sur leur cotisation s'ils le souhaitent. Une étude sur

les avantages que nous pourrions vous proposer est également en cours. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les faire partager.

- Elle vient de mettre en place des indicateurs de performance pour les Ligues et l'idée est de prolonger ces études vers les Comités Départementaux. A l'aide des indicateurs, il s'agira de fixer des objectifs pour obtenir des aides éventuelles. Quand on parle de performance, ce n'est pas uniquement la performance sportive mais plutôt la structuration des instances départementales et régionales (nombre d'arbitres, de techniciens, de formation, de clubs labellisés, etc.)
- Il existe également maintenant des formations pour les nouveaux dirigeants et je vous invite à vous tourner vers le site de la Fédération. J'ai quelques modèles avec moi.

Les jeux olympiques :

La France va recevoir les JO l'année prochaine en 2024.

La Fédération vient de recevoir 980 billets à distribuer à l'ensemble des bénévoles. Ces billets ne couvriraient pas que les épreuves de tennis de table mais le Président Fédéral est intervenu pour qu'ils concernent principalement nos épreuves de tennis de table. Ils seraient répartis en 1/3 Fédération, 1/3 Ligues et 1/3 Comités Départementaux. A voir par la suite la répartition qui sera décidée sur le territoire mais finalement, ce ne sera quand même très peu par rapport au nombre de bénévoles qui mériteraient une place.

Maintenant, c'est un évènement exceptionnel où le sport sera en vitrine.

Il convient par conséquent de nous préparer à une recrudescence du nombre de personnes qui viendront frapper à notre porte dans vos clubs. Je vous invite tous à vous pencher déjà sur vos conditions d'accueil et à vous assurer que vous aurez les capacités pour accueillir de nouveau licencié(e)s et leur offrir ce qu'ils sont venus chercher. Nous ne devons pas rater cette occasion car nous serons aussi juger sur cela par nos institutions par rapport aux autres disciplines sportives.

Du coup les objectifs affichés pour la Ligue de Bretagne seront de dépasser les 12 000 licencié(e)s ce qui est loin d'être utopique. Le Comité d'Ille et Vilaine qui est le premier comité breton avec ses 3 874 licenciés s'est d'ores et déjà fixé comme objectif de dépasser les 4 000 licencié(e)s l'année prochaine et je pense sincèrement que c'est également jouable pour le Comité du Finistère. Il s'agit pour nous tous de faire preuve d'ambition pour notre sport et de vous mobiliser.

Je remercie tous les partenaires institutionnels (Conseil Départemental, C.D.O.S., Mairie,...) qui soutiennent régulièrement notre discipline.

Au risque de me répéter comme toutes les années, je vous remercie de tout cœur du temps souvent important que vous passez au service de notre discipline et de tous nos licenciés jeunes ou moins jeunes et je vous souhaite une excellente saison à tous et à toutes pour 2023-2024.

Je vous remercie de votre attention.

Renan THEPAUT

• MEDAILLE DE BRONZE

Jean-Jacques HALLEGOUET
Delphine MESCOFF
Anthony RAPHALEN
Christian LE LOC'H
Pascal KERGOAT

Saint-Divy Sport TT
Légion Saint-Pierre Brest
RC Briec
TT Plobannalec-Lesconil
TT Le Folgoët/Lesneven

• MEDAILLE D'ARGENT

Christian LENNON
Aurélie NEDELEC
Rémy LE GUERNIC
Karine PERCHOC-LE MEROUR

Ponvel TT
Landerneau TT
Bodilis Plougar TT
TT de Loperhet

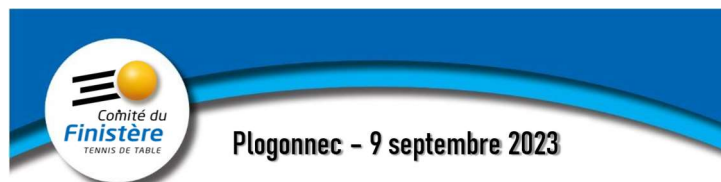
• MEDAILLE D'OR

Patrick LETTY
Julien NICOL

TT Gouesnou
Quimper Cornouaille TT

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale à 10 h 34.

La réunion générale de rentrée débute à 10 h 50 avec la présentation des groupes du championnat par équipes seniors pour la nouvelle saison.



Présentation des groupes du Championnat par équipes seniors ...

Contact pour le Championnat et les Challenges :
equipes.seniors.cd29@gmail.com

Contact Président Commission Sportive :
president.cd29@gmail.com

Le Président du Comité,
Stefano De Blasio

A handwritten signature in black ink that reads "Stefano De Blasio".

Le Secrétaire de séance,
Hélène Huon

A handwritten signature in black ink that reads "Hélène Huon".